



JOURNÉE RÉGIONALE DES PHARMACIENS HOSPITALIERS



Pharmacie hospitalière : des nouvelles perspectives.

Jeudi 28 Novembre 2024 – de 9h00 à 17h30 Les terrasses du parc







JOURNÉE RÉGIONALE DES PHARMACIENS HOSPITALIERS

Pharmacie hospitalière : des nouvelles perspectives.



LES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE

Sylvette GARRICOU PPH ANPPH





De l'identification des évolutions à la mise en pratique, comment valoriser les compétences



- Travaux et échanges sur les différentes missions que peuvent réaliser un PPH en autonomie par délégation et de manière collaborative
- Rappel du cadre réglementaire de l'exercice des PPH
- Approche conceptuelle du rôle des PPH par rapport au pharmacien
- Définition des notions d'autonomie, d'habilitation, de collaboration et délégation





Rappel du cadre réglementaire de l'exercice des PPH



Le préparateur en pharmacie hospitalière exerce en pharmacie à usage intérieur et participe, sous l'autorité technique du pharmacien chargé de la gérance, à la gestion, l'approvisionnement, la délivrance des médicaments et autres produits de santé, à la réalisation des préparations des médicaments, produits et objets mentionnés à l'article L. 4211-1 du code de la santé publique. Son activité peut s'étendre à la préparation des dispositifs médicaux stériles ainsi qu'à la préparation des médicaments radio pharmaceutiques et cytotoxiques injectables.





Activités



- 1. Délivrance des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes en lien avec les activités de la pharmacie à usage intérieur;
- 2. Réalisation des préparations dans un cadre hospitalier;
- 3. Préparation et délivrance des dispositifs médicaux stériles ;
- 4. Gestion et approvisionnement des médicaments, dispositifs et fluides médicaux;
- 5. Traitement et transmission des informations ;
- 6. Accueil, accompagnement et formation des personnes en formation et des nouveaux arrivants;
- 7. Réalisation de travaux de recherche, conception et conduite de démarches d'amélioration des pratiques professionnelles et veille professionnelle;
- 8. Mise en œuvre du processus d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques





Évolution des activités, des missions et de l'environnement de la Pharmacie Hospitalière



- Les PPH restent les principaux collaborateurs des pharmaciens, ces derniers doivent pouvoir s'assurer de leurs compétences dans l'exercice de leur fonction afin de déléguer certaines tâches.
- La présence de plusieurs logiciels et d'équipement d'automatisation demande une forte adaptabilité.
- La formation initiale devient exigeante afin de permettre cette collaboration évolutive. De nombreuses expériences dans les PUI ont démontré la valeur ajoutée de cette participation lorsqu'elle est organisée et évaluée.
- La SFPC a publié en novembre 2022 « Préconisations pour la contribution des préparateurs en pharmacie aux actions de pharmacie clinique »
- Certaines évolutions ont permis aux PPH d'être au plus près du patient dans les unités, que ce soit en unités de soins ou dans les blocs opératoires, en rétrocession et dans des groupes d'ETP.





Évolution des activités, des missions et de l'environnement de la Pharmacie Hospitalière



- Les PPH sont demandeurs de cette implication ; la mise en œuvre est dépendante des organisations et des ressources humaines dans les PUI.
- Comme précisé dans le CSP, un PPH ne peut exercer sans pharmacien.
- Cependant, outre le contexte actuel et les demandes de nos instances de travailler sur les coopérations, il est indispensable de faire évoluer les missions et implications de nos pairs dans le respect de la législation. Cette évolution ne peut se faire qu'avec la participation active et constructive de tous les protagonistes afin de garantir la qualité et la sécurité des prestations pharmaceutiques au bénéfice des patients.







Merci de votre attention